



Lycée Le Verger



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sainte-Marie, le 9 mars 2023



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Versez une part de votre Taxe d'Apprentissage 2023 au « Lycée Le Verger » !

Madame, Monsieur,

Service  
Directeur Délégué  
aux Formations  
Professionnelles  
et Technologiques

Votre entreprise va devoir s'acquitter du « **barème ou solde de la taxe d'apprentissage** » avant le **15 mai 2023**.

Affaire suivie par  
Gilles  
DUVIVIER

A partir de 2023, les entreprises n'auront plus la possibilité de verser directement leur solde de taxe d'apprentissage aux établissements habilités.

Téléphone  
02 62 53 20 60  
06 92 70 62 58

Néanmoins, elles pourront toujours affecter leur solde de taxe d'apprentissage aux organismes habilités de leur choix en désignant sur la **plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations, SOLTÉA**, un ou des établissements bénéficiaires.

Fax  
02 62 53 20 69

Le **Lycée Le Verger** est habilité à recevoir cette fraction de la nouvelle **Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (CUFPA)** pour les sections de **BTS Assurance, Banque et Négociation et Digitalisation de la Relation Client**.

Courriel  
gilles.duvivier@ac-reunion.fr

La taxe d'apprentissage que les entreprises attribuent au Lycée Le Verger contribue au développement et au bon fonctionnement de nos formations, ainsi qu'au principe de professionnalisation de nos étudiants de BTS.

1, avenue des Corossols  
BP 31 97 438  
SAINTE MARIE

Afin de nous faire bénéficier du solde de votre TA 2023, veuillez désigner le **Lycée LE VERGER** sur la plate-forme d'affectation du solde SOLTÉA.

### Comment trouver le Lycée LE VERGER sur la plateforme d'affectation du solde SOLTÉA :

- par n°de SIRET : **199 741 083 00018**
- par code UAI : **9741185V**

**Afin que nous puissions vous remercier, merci de compléter et nous retourner le bordereau de versement.**

Je vous remercie d'avance de votre collaboration et de votre participation à la formation des jeunes.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et technologiques,

Gilles DUVIVIER